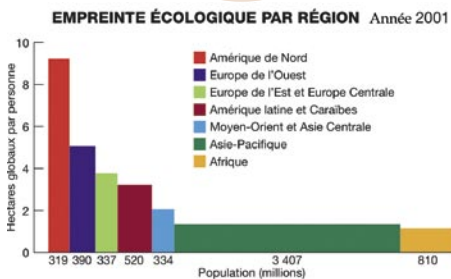


Du Soutenable au Durable, ou comment dévoyer une belle idée !!

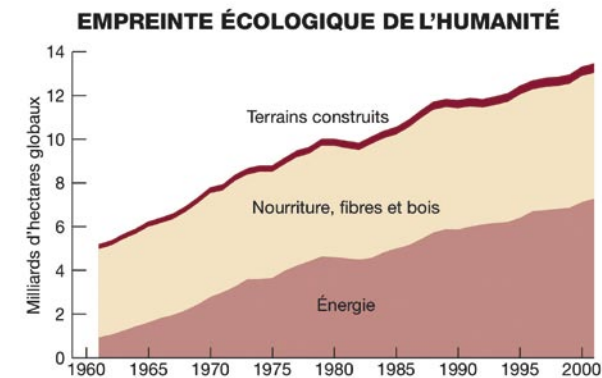
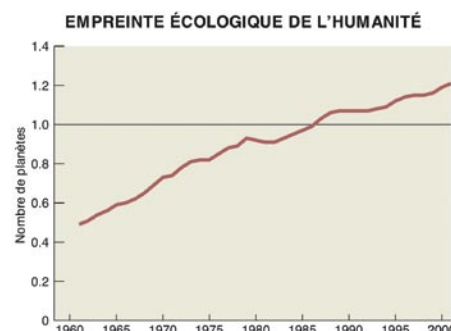
En 1970, le premier rapport du Club de Rome, intitulé « Halte à la croissance » analysait le rapport entre les limites écologiques et la croissance économique. Deux ans plus tard, en 1972, les Nations Unies organisaient à Stockholm la première conférence internationale sur l'environnement qui devait aboutir à la création du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement). A cette occasion, le concept « d'écodéveloppement » fût mis en avant en proposant un modèle de développement respectueux de l'environnement et de l'équité sociale.

Néanmoins, il faut attendre 1987 et le rapport « Notre avenir à tous » de Mme Gro Harlem Brundtland, 1er ministre norvégien, pour la finalisation de ce concept d'écodéveloppement. Dans son rapport Mme Brundtland développait le concept de « Sustainable Development » en le définissant par "... un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".

Fondée sur l'équilibre entre croissance économique et écosystèmes, cette nouvelle approche du développement avait comme point d'orgue la règle des 3 P : People, Profit, Planet*, aucun de ces éléments ne devant se développer au détriment d'un



autre. Le concept de « Sustainable Development » accordait aux pays en voie de développement une place plus équitable dans l'économie internationale, ainsi qu'un accès plus démocratique à la santé et à l'éducation pour leur population. En



outre, il défendait l'idée d'une consommation maîtrisée des énergies et des ressources naturelles.

Dans la première adaptation française du texte, au Québec, les traducteurs avaient choisi, fort justement, le néologisme « soutenable », qui évoque le double concept proposé par Mme Brundtland, suivant le sens accordé au verbe soutenir (aider, renforcer ou faire durer). Néanmoins, en l'espace de quelques années "soutenable" fût remplacé par "durable" dans les discours officiels français et, contre toute attente, adopté par les Anglo-Saxons.

Cette évolution terminologique aurait-elle été dictée par un phénomène de mode, ou plus classiquement par l'évolution de notre langue. Si tel était le cas, il s'agirait d'un record digne de figurer dans le Guinness des Records, car l'évolution d'une langue se fait sur des décennies et/ou sous la pression des nouvelles générations, or, ici, rappelons que le changement s'est opéré en quelques années et que le mérite en revient aux seuls politiciens, tous bords confondus, visiblement guidés par des considérations étrangères à la linguistique.

En effet, les mots "soutenable" et "durable" n'impliquent pas les mêmes choix en matière de développement. A l'inverse du développement soutenable, à la règle des 3 P (People, Profit, Planet), le développement durable à une forte connotation économique et assure la préservation des ressources dans le temps pour atteindre un développement constant, sans faille. De la règle définie initialement, il ne reste plus que la dimension économique, avec comme corollaire actuel une mondialisation de l'économie, le tiers de l'humanité à l'arrêt et une planète trop petite pour répondre à nos besoins.

Nous sommes ainsi passés, en quelques années d'un concept "... de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs" à un développement qui répond aux besoins des économies présentes sans compromettre la capacité des économies futures de répondre aux leurs.

Pascal Farcy

* Individus, Economie, Planète

Source images :
rapport Planète Vivante 2004 WWF International

Biopolymers (Pays-Bas). Encouragés par la commission européenne, ces industriels s'engagent à respecter une norme sur la biodégradation des polymères produits à partir de ressources renouvelables (amidon de maïs...) ou fossiles (pétrole...), pour le secteur de l'emballage. L'agriculture est doublement intéressée par ce qui pourrait constituer, enfin, un véritable démarrage commercial des polymères biodégradables. L'amidon de maïs est en effet une des matières qui peut être utilisée pour leurs fabrications, tandis que l'utilisation d'un film de paillage biodégradable, en amidon de maïs, limite le recours aux pesticides et les déperditions en eau.

Des barrages sur le fleuve Congo pour sortir l'Afrique de la pauvreté

Une compagnie sud-africaine d'énergie a reçu le soutien du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'exploitation hydroélectrique du fleuve Congo. L'exploitation, qui se limitera dans un premier temps aux cascades d'Inga, pourrait générer plus de courant que nécessaire pour l'industrialisation du continent entier. L'exportation du surplus d'électricité est prévue vers l'Italie, l'Espagne et l'Europe du sud, grâce à un interconnecteur sous la Méditerranée.

Aujourd'hui en Afrique, plus de 500 millions de personnes ne bénéficient pas de l'énergie électrique. Ce manque est directement lié à l'absence de technologies productrices d'énergie. On estime la capacité de production du fleuve à plus de 40 000 mégawatts.